



Province de Québec  
Municipalité régionale de  
Comté de Lotbinière

## AVIS PUBLIC

Avis public est par la présente donné, par le soussigné, directeur général, que le conseil de la municipalité régionale de comté (MRC) de Lotbinière a adopté, lors de son assemblée du 27 novembre 2024, le projet de règlement numéro 359-2024 modifiant le schéma d'aménagement et de développement révisé (SADR).

Le but du projet de règlement est d'intégrer les dispositions relatives aux éoliennes commerciales du règlement de contrôle intérimaire 127-2002 et les bonifier.

Une assemblée publique de consultation sur ce projet se tiendra le **mercredi 8 janvier 2025 à 18h00, au Complexe des Seigneuries, 1080, avenue Bergeron à Saint-Agapit**. Une consultation écrite sur ce projet se tiendra également. Elle débutera en date du présent avis et se terminera le soir de l'assemblée publique de consultation, date limite jusqu'à laquelle toute personne pourra transmettre des commentaires et des questions écrits, par courriel à [info@mrclotbiniere.org](mailto:info@mrclotbiniere.org) ou par courrier postal au 126, rue Olivier, Laurier-Station, G0S 1N0.

Les personnes intéressées pourront prendre connaissance du projet de règlement au secrétariat du centre administratif de la MRC de Lotbinière, au bureau de chaque municipalité locale dont le territoire est compris dans celui de la MRC et sur le site web de la MRC au [www.mrclotbiniere.org/sadr/](http://www.mrclotbiniere.org/sadr/)

Fait et donné à Laurier-Station, ce 4<sup>ème</sup> jour du mois de décembre 2024.

Stéphane Bergeron  
Directeur général